



**Note de lecture sur l'ouvrage de Régine Beauthier,  
Jean-Matthieu Méon et Barbara Truffin [éds.],  
Obscénité, pornographie et censure. Les mises en scène  
de la sexualité et leur (dis)qualification (XIXe – XXe  
siècles).**

Isabelle Charpentier

► **To cite this version:**

Isabelle Charpentier. Note de lecture sur l'ouvrage de Régine Beauthier, Jean-Matthieu Méon et Barbara Truffin [éds.], Obscénité, pornographie et censure. Les mises en scène de la sexualité et leur (dis)qualification (XIXe – XXe siècles).. Obscénité, pornographie et censure. Les mises en scène de la sexualité et leur (dis)qualification (XIXe – XXe siècles), 2011, pp.242-246. 10.3917/pox.095.0233 . hal-03696176

**HAL Id: hal-03696176**

**<https://u-picardie.hal.science/hal-03696176>**

Submitted on 20 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

BEAUTHIER (RÉGINE), MÉON (JEAN-MATTHIEU), TRUFFIN (BARBARA),  
DIR., *OBSCÉNITÉ, PORNOGRAPHIE ET CENSURE. LES MISES EN SCÈNE  
DE LA SEXUALITÉ ET LEUR (DIS)QUALIFICATION (XIX<sup>E</sup> -XX<sup>E</sup> SIÈCLES)*,  
BRUXELLES, ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, COLL. «  
DIGITHÈQUE », 2010, 241 PAGES

[Isabelle Charpentier](#)

De Boeck Supérieur | « Politix »

2011/3 n° 95 | pages 242 à 246

ISSN 0295-2319

ISBN 9782804166557

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-politix-2011-3-page-242.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

qu'à une manière de faire de la sociologie politique telle qu'elle est valorisée dans certains espaces scientifiques (CMH mais aussi CESSP, CURAPP, GSPE, etc.), voire à une norme qui tendrait aujourd'hui plus largement à être érigée en critère d'excellence scientifique.

Au-delà de l'entreprise définitionnelle qui pourrait être nuancée, l'ouvrage emporte la conviction du lecteur sur son objet essentiel qui est de « montrer par l'exemple la pertinence et la productivité de l'approche socio-historique ». Remarquablement stimulant, il constitue ainsi un manuel moins d'un savoir du politiste que de ses savoir-faire, riche d'enseignements pour tous les chercheurs en sciences sociales.

**BEAUTHIER (Régine), MÉON (Jean-Mathieu), TRUFFIN (Barbara), dir.,**  
***Obscénité, pornographie et censure. Les mises en scène de la sexualité***  
***et leur (dis)qualification (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), Bruxelles, Éditions***  
**de l'Université de Bruxelles, coll. « Digithèque », 2010, 241 pages ;**  
**en ligne : [http://digistore.bib.ulb.ac.be/2010/noncat000024\\_000\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2010/noncat000024_000_f.pdf)**

Par Isabelle CHARPENTIER

CSE – Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Dirigé par Régine Beauthier, Jean-Mathieu Méon et Barbara Truffin, l'ouvrage est issu d'un colloque organisé à l'Université Libre de Bruxelles en 2008. Pluridisciplinaire, il rassemble les contributions de dix-sept chercheurs, politistes, anthropologues, historiens, juristes, littéraires, philosophes, sociologues, psychanalystes ou spécialistes d'études cinématographiques. Appréhendant des objets très divers (films, romans ou bandes dessinées pornographiques, pièces de théâtre, poésie grivoise, spectacles de music-hall, presse satirique...), qui ont suscité controverses ou scandales aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les auteurs interrogent, dans une perspective constructiviste, les acteurs, les dispositifs, les enjeux et les usages des stratégies d'étiquetage et de classification, des régulations, des contrôles et éventuellement des censures de biens culturels socialement, moralement, politiquement, juridiquement et/ou religieusement construits et étiquetés comme « obscènes » ou « pornographiques » à un moment et dans un espace donnés. Car comme le souligne l'un des sociologues contributeurs, la pornographie « n'est pas un phénomène qui préexiste à [la] classification et [aux] régulations, mais elle est produite par celles-ci, au travers des pratiques de différents acteurs, en premier lieu l'État et les pornographes eux-mêmes ». Dès lors, « la question n'est pas de se demander si la pornographie "existe réellement", mais de prendre en compte le travail historique de définition et de classification que supposent la catégorie de pornographie et l'organisation de la production pornographique elle-même pour comprendre ce qui donne sa stabilité à la pornographie aujourd'hui » (Mathieu Trachman, p. 88-89). Contre toute approche normative ou essentialiste, les différents articles montrent à quel point les catégories d'obscénité et de pornographie sont des construits sociaux, mouvants dans leurs définitions et évaluations, qui révèlent et témoignent « des transformations macrosociologiques [qui] ont contribué à banaliser et généraliser certaines formes de mise en scène de la sexualité » (J.-M. Méon, p. 8).

Après un propos liminaire de l'historienne de la littérature et des idées Valérie André, une première partie particulièrement convaincante propose diverses analyses relatives à la construction et aux usages de l'un des instruments fondamentaux de

définition des catégories, de régulation et, partant, de (dis)qualification des produits culturels obscènes ou pornographiques : le droit. Comparant plusieurs cadres juridiques nationaux francophones, anglophones et germanophones, le publiciste Thomas Hochmann discute les éléments qui rapprochent ou, au contraire, clivent les définitions juridiques et les interprétations jurisprudentielles de la pornographie, délimitant la liberté d'expression pour les matériels pornographiques et donc l'espace des sanctions. S'intéressant plus spécifiquement aux contenus visés (et/ou à leurs producteurs), le sociologue Sonny Perseil interroge la question du cadrage de la prostitution et de la pornographie et, plus largement, les statuts et traitements différenciés tant des différents produits qualifiés de pornographiques que de leurs producteurs. Dans une contribution foisonnante et engagée, l'auteur souligne comment la proximité objective (pour ne pas dire la confusion) des deux registres d'activité s'efface dans les faits derrière les distinctions opérées par le droit (et la morale), ce qui aboutit à la répression de la prostitution (essentiellement de rue, touchant des catégories sociales plutôt populaires) et à la tolérance plus ou moins contrainte de la pornographie, en particulier concernant ses « cadres ». Toutefois, si le propos est illustré par de nombreux extraits de matériaux empiriques, ceux-ci sont parfois plus convoqués que réellement analysés, et on peut déplorer que leurs principes d'élection, de délimitation et de collecte soient insuffisamment explicités. Dans une contribution stimulante, le sociologue M. Trachman rappelle quant à lui le cadre juridique qui autorise et donc institutionnalise le cinéma pornographique – et ses entrepreneurs –, tout en pénalisant dès le milieu des années 1970 les films « classés X », réputés produire « des profits illégitimes », par des contraintes financières et de distribution – que producteurs et distributeurs chercheront rapidement à contourner en « caviardant » les films présentés devant la Commission de classification. Officiellement non pour des raisons de moralité mais d'équité économique (les films pornographiques menaceraient l'économie générale du cinéma « de qualité »), on assiste à la construction politique d'une « exception pornographique », puisque la législation adoptée « repose implicitement sur la condamnation morale [et esthétique] de la pornographie » (p. 93) et des profits qui en sont retirés, contre le principe libéral de la liberté d'entreprendre, pourtant valorisé politiquement à l'époque. Parallèlement, ce sont aussi les spectateurs cibles de ce type de films qui sont « pathologisés » comme « pervers » : « la pornographie n'est donc pas seulement un ensemble de films, c'est aussi une pratique sexuelle anormale : ce qui est visé, ce n'est pas seulement la représentation de la sexualité, mais l'usage qui en est fait, l'insertion de la pornographie dans un ensemble de pratiques sexuelles, solitaires ou collectives » (p. 95). En aval de la loi, le rôle performatif des juges et des institutions de censure *ad hoc* dans l'appréciation et l'interprétation des textes et catégories juridiques apparaît également crucial : si M. Trachman s'intéresse au dispositif et aux acteurs de la Commission de classification des films, l'historien Adrien Minard évoque le rôle des censeurs théâtraux, à l'occasion de la controverse suscitée à la Belle Époque par une pièce naturaliste d'Eugène Brieux consacrée aux ravages de la syphilis : *Les Avariés*. Pourtant à vocation éducative, participant de « l'avènement d'un discours sur les maladies vénériennes dans la sphère publique » (p. 82), la pièce est dans un premier temps interdite par la censure théâtrale française, avant d'être jouée triomphalement en Belgique puis aux États-Unis puis enfin de connaître un succès mondial. L'analyse fine et précise de l'auteur insiste sur l'évolution des usages sociaux, politiques et sanitaires – et, partant, de la fortune – de cette pièce aujourd'hui oubliée. La controverse qui a entouré sa censure, en participant de la remise en cause de la validité de la classification des censeurs théâtraux français, précipita en outre leur disparition.

La deuxième partie de l'ouvrage, tout aussi stimulante, regroupe des textes qui reviennent sur les fondements et logiques multiples (moraux, économiques, politiques)

des (dis)qualifications de l'obscénité et de la pornographie. Car, comme le montraient déjà des contributions de la première partie, ce qui est en jeu dans les luttes de définition du caractère obscène ou pornographique, ce sont aussi des oppositions binaires communes, socialement connotées, entre l'art et l'industrie, le beau et le laid, le distingué et le vulgaire, le « bon goût » et le « mauvais goût », le désintéressement et la logique marchande, la « richesse » et la « pauvreté » culturelles et intellectuelles, le moral et l'immoral..., principes de vision et de division qui touchent tant les producteurs et les produits que les consommateurs supposés. S'éloignant d'une analyse interne du texte, le littéraire Denis Saint-Amand retrace ainsi les logiques des réceptions, inexistantes ou disqualifiantes, dans le champ littéraire français du pourtant brillant poème parodique, scatologique et subversif, rédigé en 1871 par Rimbaud et Verlaine au sein d'un groupe clandestin, le « cercle zutique », *Le Sonnet du trou du cul*, frappé qu'il est d'une double illégitimité, littéraire (il s'inscrit dans un genre dévalué dans les hiérarchies internes, la parodie) et morale (il célèbre l'homosexualité masculine et ses pratiques). Les enjeux et logiques des disqualifications des produits obscènes apparaissent également pluriels dans la contribution proposée par un autre littéraire, Jean-Paul Campillo, qui analyse le contexte et les enjeux d'une « enquête » menée en 1911, « dans un contexte de guerre et de resserrement moral » (p. 119), par le journal espagnol *Nuestro Tiempo* auprès d'intellectuels sur une antienne : les « menaces » que les romans érotiques bon marché, alors largement diffusés, feraient peser sur le « peuple », présumé irresponsable, inculte et animé de bas instincts, qui semble s'en montrer friand – tout comme des discours anarchistes, auxquels la pornographie est alors d'ailleurs fréquemment amalgamée. D'une part, outre le dégoût qu'inspire leur dimension « anti-esthétique » (p. 120), la dénonciation vigoureuse unanime de ces romans et de leurs auteurs par l'élite intellectuelle constitue l'une des manifestations de la crainte que les catégories dominantes espagnoles de l'époque éprouvent vis-à-vis du « populaire » ; d'autre part, cette disqualification marque également une clôture du champ littéraire ibère, cherchant à reléguer à ses marges illégitimes des auteurs prétendants – lesquels, ne détenant pas les capitaux sociaux valorisés dans cet espace spécifique, sont présentés non comme des « artistes » mais comme de vils « commerçants » voire des « souteneurs » (p. 123) –, mais aussi à affirmer son autonomie en rejetant la possibilité d'une censure politique en ces temps politiquement troublés. S'intéressant au contrôle public, exercé en France par la Commission de surveillance et de contrôle sur la base de la loi du 16 juillet 1949 portant protection de la jeunesse, sur des bandes dessinées anonymes à succès produites en série en Italie, mêlant érotisme et violence, distribuées en kiosque en petit format et pour un coût modique en direction d'un public populaire par la société Elvifrance, abondamment censurée dès les années 1970, le politiste J.-M. Méon montre comment « les justifications morales que revendique le texte de loi (empêcher la démoralisation de la jeunesse) laissent place, dans l'ordinaire et le secret du contrôle, à une appréciation esthétique [...] des contenus ». Ici, « la disqualification juridique exprime (et consacre) [...] l'illégitimité culturelle de l'œuvre » (p. 13). D'où aussi le contrôle public plus « prudent » exercé sur des produits réputés plus légitimes comme les romans, y compris ceux mettant en scène un pédophile, à l'instar de *Rose bonbon* en 2002. Enfin, Pascal Manuel Heu, spécialiste d'études cinématographiques, souligne l'absence de critique ou, plus rarement, les jugements communs de « pauvreté », de « vulgarité » et de nullité artistiques qui frappent indistinctement les films érotiques et pornographiques dans les magazines de programmes télévisés. Ainsi réduits à un genre homogène – en outre globalement absent des dictionnaires, des histoires du cinéma et des études universitaires –, jugés indignes d'analyse, leur traitement différencié au regard des autres produits cinématographiques contribue à assurer leur disqualification.

Certaines contributions de la troisième partie du collectif, centrées sur les conséquences des (dis)qualifications des mises en scène culturelles et artistiques de la sexualité, apparaissent souvent plus descriptives que véritablement analytiques et, pour tout dire, moins convaincantes que les précédentes. Il s'agit pourtant ici d'évoquer un enjeu important : comprendre comment les formes diverses de critique et de censure participent de la définition même de ces mises en scène, *i.e.* « comment les formes mêmes des représentations de la sexualité sont dépendantes, ou influencées par, les discours de (dis)qualifications dont elles font l'objet », comme le résume J.-M. Méon (p. 14). Sur trois supports culturels (les arts de la scène, la presse satirique et le cinéma), les auteurs tendent à montrer comment la censure, tant dans ses dispositifs que dans ses discours, participe de la définition des modes de production et des contenus, notamment par certaines stratégies artistiques préventives de dé/contournements des producteurs qui tentent, en se réappropriant le label « porno », de convertir le stigmate en emblème distinctif. L'historienne Sylvie Perault souligne ainsi par exemple l'évolution de la perception de l'exposition de la nudité féminine partielle ou totale dans les spectacles vivants : objet de scandale dans les comédies théâtrales et les comédies-ballets du XVII<sup>e</sup> siècle, la nudité féminine sur les planches se banalise progressivement avec l'apparition des premiers cafés-concerts parisiens dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis surtout avec celle des pseudo « revues nues » dans les music-halls des années 1890 à la Belle Époque, au grand dam des ligues de vertu. Évoquant pour sa part les dessins, photographies et accroches satiriques mettant en scène et « détabouissant » le corps et la sexualité de manière de plus en plus explicite et crue qui paraissent, pendant la période de progressive « libération sexuelle » et surtout de la parole des années 1960 et 1970, dans les entreprises de contestation politique de l'ordre social et moral que constituent alors les journaux mensuel *Hara-Kiri* et hebdomadaire *Charlie-Hebdo*, produits par la même direction et la même équipe rédactionnelle et plusieurs fois censurés par la Commission de surveillance et de contrôle au nom des « bonnes mœurs », l'historien Stéphane Mazurier montre comment émerge peu à peu, parfois non sans ambivalence, une « contre-définition » de la pornographie. Muriel Andrin, spécialiste d'études cinématographiques, souligne quant à elle que l'évolution de la monstration de la sexualité au cinéma est inséparable de celle des logiques économiques (le développement et la professionnalisation d'une industrie de production et de distribution de films « X » au cours des années 1960 et 1970) comme de celle des enjeux artistiques (codification progressive d'un genre « minimaliste » (p. 179) dans son contenu et son style, approprié et parfois détourné distinctivement par les fractions « auteuristes » (p. 179) du sous-champ considéré, depuis les années 1990, par des cinéastes aux trajectoires diverses du circuit « classique » (V. Gallo, C. Breillat, V. Despentès, etc.) (p. 183) qui, bouleversant tant les conventions sociales et morales que les horizons d'attente des spectateurs, revendiquent de pouvoir intégrer des plans d'actes sexuels explicites et non simulés dans leurs longs-métrages – tout processus contribuant à l'autonomisation progressive de pornographies « parcellaires » (p. 179).

Enfin, la quatrième et dernière partie de l'ouvrage rassemble des contributions inégalement convaincantes, traitant plus spécifiquement « de la façon dont les mises en scène de la sexualité peuvent être appropriées, c'est-à-dire requalifiées, dans des perspectives militantes, d'interrogation de l'ordre social, de contestation ou de réaffirmation [des] rapports de pouvoir » (J.-M. Méon, p. 14-15). On retiendra particulièrement l'étude commune du politiste Patrick Bruneteaux et de l'anthropologue Véronique Rochais : se fondant sur cinq années d'observations ethnographiques robustes et originales, les deux auteurs analysent la mise en scène des rapports sociaux de sexe dans les travestissements masculins *makoumè*, s'intéressant ici aux cadres sociaux de la censure dans une île encore marquée par son passé esclavagiste et colonial. La

subversion apparente des genres (inversion sexuelle) induite par ce « défolement » sexuel ludique, codifié, collectivement encadré et « auto-censuré » des aspects trop explicitement « pornographiques » (p. 225 et s.), permet en fait de réaffirmer les représentations des rapports de genre dominantes dans l'ordre social local, en particulier de surexposer une virilité par ailleurs mise à mal : « L'inversion sexuelle constitue autant de revendiquer de manière vitaliste, en contrepoint du passé des descendants d'esclaves africains, la force du groupe des mâles "noirs" » (p. 213-214). L'intérêt d'une analyse combinée des éléments du triptyque « *race, class, gender* » cher aux *Cultural Studies* est ici, incidemment, mis en évidence.

De bonne facture (en particulier dans ses deux premières parties), cet ouvrage collectif, original tant dans sa conception que dans les objets qu'il saisit, présente au final au moins six qualités. En premier lieu, il élit des objets encore trop souvent délaissés, au moins pour les périodes retenues, par les sciences sociales en France. Deuxièmement, sa pluridisciplinarité est réelle, qui permet grandement de croiser, d'affiner et d'enrichir les perspectives – et ce même si elle implique nécessairement des nuances dans l'attention portée aux dimensions sociologiques des objets, tant d'un point de vue de construction théorique que de souci de validation empirique. Ensuite, l'approche constructiviste, adoptée dans l'essentiel des contributions, procure une homogénéité globale à l'ouvrage. À relever encore la dimension socio-historique, qui traverse de nombreux articles au-delà de leurs ancrages disciplinaires, et qui permet de réfléchir constamment à la sociogenèse des catégories, des classifications, des dispositifs de régulation et de contrôle ainsi que des enjeux qui les sous-tendent, en insistant sur leur contingence. Tout aussi heuristique paraît l'attention têtue portée aux dispositions et aux luttes des différents acteurs des espaces considérés, qui occupent des positions différenciées dans le champ social et dans leurs sous-champs d'activités. Enfin, les illustrations que quelques articles comprennent permettent une appréhension plus directe des différentes mises en scène de la sexualité et des matériaux étudiés par les chercheurs. Servi par une introduction claire de J.-M. Méon, cet ouvrage collectif globalement bien construit, fondé sur des études de cas souvent originales, stimulera sans nul doute la réflexion d'étudiants et de chercheurs d'horizons disciplinaires différents s'intéressant, dans une perspective socio-historique, à l'évolution des diverses mises en scène culturelles de la sexualité et des processus de (dis)qualifications dont elles ont été ou sont encore l'objet. Rédigés dans une langue claire et accessible, évitant tout jargon, les articles pourront aussi, plus largement, rencontrer l'intérêt de publics « profanes » qui souhaiteraient approfondir leur compréhension des dispositifs de définition et de censure, variables dans le temps et l'espace, de ces produits controversés à succès, étiquetés comme « obscènes » ou « pornographiques ».

Comme le souligne d'ailleurs J.-M. Méon lui-même dans son introduction (p. 11), on peut toutefois regretter ce qui constitue, à notre sens, la principale limite de l'ouvrage, qui prétend couvrir aussi la fin du XX<sup>e</sup> siècle : si l'on excepte certains développements proposés par S. Perseil – dans une optique spécifique –, aucune autre contribution n'évoque les rôles, modalités, conséquences et/ou usages de l'irruption massive d'Internet dans l'élargissement et la diversification des formes les plus contemporaines de production, de diffusion et de consommation de mises en scène culturelles de la sexualité (intégrant notamment des « amateurs »). Il semble pourtant indéniable que cette novation entraîne(ra) une redéfinition des dispositifs d'encadrement et de contrôle de ce vecteur complexe, tentaculaire et planétaire, objet de tant d'interrogations et de controverses. Mais les acteurs et produits du réseau, les enjeux spécifiques qu'ils soulèvent, mériteraient sans doute plus qu'une ou deux contributions supplémentaires, et ouvrent la perspective d'une nouvelle recherche collective.